

## Les semis de glands de chênes

### Pourquoi des chênes ?

**Le chêne vert et le chêne pubescent** sont les deux principaux chênes que l'on trouve dans le midi de la France. On pense actuellement qu'ils occupaient à l'état naturel, avant l'occupation massive par l'homme de ces régions, la plus grande partie de l'étage dominant des forêts.

Actuellement, ils ont tendance à réoccuper les terrains abandonnés surtout lorsque ceux-ci portent déjà une couverture arbustive (chêne kermès, ajonc épineux) ou arborescente (pin d'Alep) qui leur permet de trouver un abri favorable. **Le chêne pubescent est à cet égard de beaucoup plus dynamique que le chêne vert**, surtout dès que l'on s'éloigne un peu du littoral.

Ces deux espèces sont employées en partie dans les reboisements à cause de leur qualité de résistance à l'incendie quand les arbres sont grands, serrés et sans branches basses : dans ce cas, l'ombre qu'ils font au sol élimine une grande partie des broussailles et arbustes combustibles.

Outre ces deux espèces, on peut en rencontrer dix autres dans le Bassin méditerranéen, en particulier : **le chêne liège, le chêne zeen, le chêne chevelu**.



Chêne vert avec ses différentes formes de feuilles (1)



Chêne pubescent (chêne blanc) (1)



Un plant de chêne vert d'un an

### Pourquoi les semer ?

Quand un gland commence à germer, il se forme une radicule qui descend dans le sol à la verticale et peut atteindre plusieurs dizaines de centimètres avant que les premières feuilles n'apparaissent.

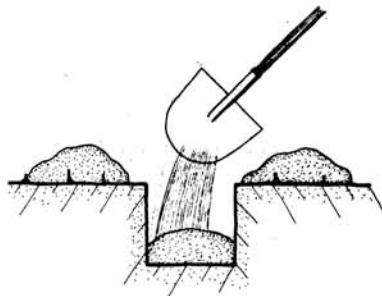
On peut commencer en pépinière et n'installer les plants qu'après un certain développement, mais lorsque les conditions favorables de sol et de climat le permettent on peut semer directement les glands. On évite ainsi les traumatismes du développement en pot (chignon) et on reproduit la situation naturelle en conservant intact le facteur de résistance à la sécheresse des chênes méditerranéens dû à leur enracinement pivotant.

(1) Dessin extrait de : Pierre LIEUTAGHI. Le livre des arbres et arbisseaux. Robert MOREL.

## Récolte des glands

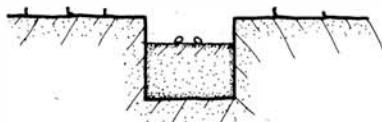
- En octobre et novembre.
- Sur des arbres :
  - sains, vigoureux, adultes, bien formés;
  - proches du lieu du semis (adaptations aux conditions locales).
- Cueillir les glands plutôt que les ramasser à terre. Attendre quinze jours après la chute des premiers glands, généralement tarés, récolter les glands de teinte brune uniforme.
- Ne pas conserver les glands dans des sacs en plastique, mais dans des sacs de jute ou des caisses ajourées.

Remarque : ne pas confondre le chêne kermès et le chêne vert.



## Comment les conserver ?

Les glands se conservent mal à l'air libre : ils sèchent et perdent leur pouvoir germinatif. On peut les stocker au frais dans une cave, en les mélangeant dans une caisse avec du sable, mais il faut alors les utiliser au bout de 2 mois maximum (surtout le chêne pubescent). Pour des conservations de plus longue durée, on utilisera un réfrigérateur ou une chambre froide : les glands seront mis entre +1°C et 4°C dans des sacs en plastique perforés (pas de sac fermé hermétiquement).

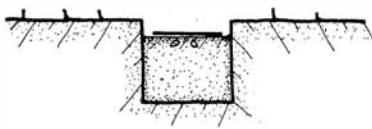
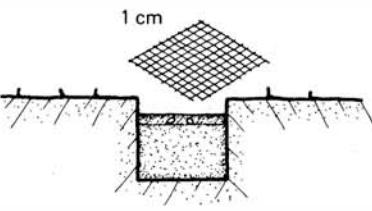


## Comment les semer ?

L'époque la plus favorable pour les semis est l'automne, à partir de la chute des glands. Il est recommandé d'effectuer des semis avec un abri latéral en profitant des touffes d'arbustes existantes ou des clairières naturelles.

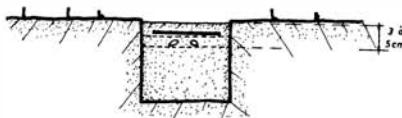
Quand on veut introduire les chênes sans travail mécanique du sol, on veillera à bien ameublir le sol à la pioche dans un potet d'une trentaine de centimètres au minimum en tous sens rempli de terre fine afin de permettre aux jeunes racines de se développer sans difficultés avant la sécheresse estivale.

Le plus grand problème réside dans la protection des glands contre les prédateurs. Les sangliers font parfois des dégâts importants dans les grands reboisements et on ne peut alors s'en protéger que par des clôtures. Les petits prédateurs (mulots) sont en général plus dangereux. On peut heureusement les empêcher de nuire par des systèmes simples : l'empoisonnement est très difficile et de toute façon à éviter : il n'existe pas de produits répulsifs, et seule la protection physique donne de bons résultats. Les schémas ci-contre illustrent la mise en œuvre d'un carré de grillage métallique non galvanisé de 15 à 20 cm de côté et de maille voisine d'un cm. Les glands doivent être enfouis d'environ 2,5 fois leur épaisseur, soit 3 à 5 cm. L'oxydation du grillage est suffisamment rapide pour que l'on n'ait pas à le retirer.



## Et après ?

Les chênes poussent lentement et ont plus souvent la forme d'un buisson que celle d'un arbre. Il faut donc si possible les aider pendant les premières années en les entretenant régulièrement : binage ou paillage du sol avec des végétaux ou des pierres plates, élagage et même arrosage quand on dispose d'un point d'eau tout en maintenant autour d'eux une ambiance et un abri favorables.



## Adresses

### Forêt méditerranéenne :

– O.R.E.A.M. – 37, bd Périer – 13295 Marseille cedex 8. – Tél. : (91) 53.50.05.

### Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (C.E.M.A.G.R.E.F.) :

– B.P. 99. Le Tholonet – 13603 Aix-en-Provence Cedex. – Tél. : (42) 28.93.10.

### Comité de sauvegarde et de rénovation des forêts et des espaces naturels :

– 2, rue Beauvau – 13001 Marseille. Tél. : (91) 54.27.59.

– Maison de l'Agriculture – Bureau 1518 – Bt 1 – 5, place Chaptal – 34076 Montpellier Cedex.

